



Le 19 décembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

LEXBASE PROPOSE A SES CLIENTS UN NOUVEL OUTIL D'ANALYSE : ***LE COMPAREUR DE VERSIONS DES ARTICLES DE CODES***

LEXBASE propose une fonctionnalité originale et innovante : le compareur de versions des articles de codes qui permet non seulement de retrouver, au sein des sources LEXBASE, toutes les versions antérieures, en vigueur ou différées de tous les codes français, mais aussi de consulter les versions d'un même article et de les comparer. Ainsi, apparaissent clairement les ajouts, suppressions ou modifications dans plusieurs versions d'un même article. Cette fonctionnalité permet donc, en un coup d'œil, d'appréhender l'étendue de l'évolution législative ou réglementaire codifiée et, concrètement, d'analyser une situation de fait au regard du droit applicable, même dans le cadre d'une exécution successive.

A PROPOS DE LEXBASE

Fortes d'une longue expérience sur internet, les éditions juridiques LEXBASE proposent une gamme complète de produits documentaires, d'informations et de formations e-learning destinés aux professionnels du droit. LEXBASE est, aujourd'hui, un service incontournable du paysage juridique français.

SUIVEZ LES DERNIERES ACTUALITES DE LEXBASE SUR TWITTER ET FACEBOOK :



CONTACT PRESSE :

Shérazade Dahmoune
sdahmoune@lexbase.fr
01 44 79 93 15